

La « ferme urbaine » : un potager urbain à vocation sociale & pédagogique

Projet Agenda Iris 21-2015
de Woluwe-Saint-Lambert



28/11/2016

Administration communale de Woluwe-Saint-Lambert
Division Développement Durable



agenda
IRIS 21



TABLE DES MATIERES

I. Finalités de la ferme urbaine de quartier.....	3
II. Installation de la ferme- aspects techniques.....	5
III. Installation de la ferme- aspects pédagogiques.....	7
IV. Justification de la subvention de 25.000€.....	11
V. Conclusion.....	12
VI. Annexes (Rapports collègue ; conseil; offres de prix ; factures ; décomptes salaires)....	12

I. FINALITÉS DE LA FERME URBAINE DE QUARTIER

La ferme de quartier Hof-ten-Berg a été aménagée afin d'illustrer de manière pédagogique les différentes productions comestibles que la ville peut accueillir dans le respect de l'environnement (zone de production de légumes, petits fruits, miel et œufs). Les animations proposées permettront aux participants de développer leurs connaissances et pratiques du maraîchage et du jardinage écologiques (saison, intrants naturels,...). Elles conduiront à une prise de conscience des pratiques de culture respectueuse permettant le développement d'une alimentation urbaine plus durable.

A la fois lieu d'apprentissage, à l'échelle du quartier, des processus à l'origine d'une alimentation durable, la ferme de quartier sera aussi un lieu de rencontres, porteur de cohésion et de liens sociaux.

En participant à diverses activités sur le site de la ferme, les participants apprendront à se connaître, créeront des liens de solidarité, renforceront les capacités d'autonomie des enfants et des adultes qui la fréquenteront, et contribueront de manière plus générale à la convivialité dans le quartier.

La ferme a été inaugurée le dimanche 18 septembre 2016. Elle a rencontré un vif succès auprès des habitants venus découvrir le site.

I N V I T A T I O N
INAUGURATION DE LA FERME URBAINE D'HOF TEN BERG

Madame, Monsieur,

Le bourgmestre, Olivier Maingain, l'échevin de la jeunesse, Eric Bott, et l'échevin de l'environnement, Gregory Matgen, ont le plaisir de vous inviter **ce dimanche 18 septembre 2016** à découvrir, **entre 11 et 14h**, la nouvelle ferme urbaine du quartier Hof ten-Berg située dans le haut du potager d'Hof Ten Berg.

Un verre de l'amitié sera offert aux visiteurs **aux alentours de midi**, à l'issue de la balade à vélo organisée par la commune dans le cadre du dimanche sans voiture.

Ce nouvel espace, destiné aux plus jeunes et dédié à l'agriculture en ville, vient s'intégrer au volet pédagogique des écoles de devoirs et au projet de développement communautaire de cohésion sociale. Il a pour vocation de devenir un lieu de sensibilisation au développement durable, de convivialité et de création de liens sociaux à l'échelle du quartier et de la commune.

Information pratique : accès au site via la rue Théodore De Cuyper (tronçon situé entre le Clos Hof ten Berg et le Clos Théodore De Cuyper).

WOLUWE-SAINT-LAMBERT 
www.woluwe1200.be



(photos de l'inauguration)

Une ferme urbaine à Woluwe-Saint-Lambert

Un nouveau lieu, espace de sensibilisation, de convivialité et de création de liens sociaux à l'échelle du quartier et de la commune.



La commune a initié cette année un projet d'aménagement d'un potager didactique (ou ferme urbaine) à vocation pédagogique. Ce projet s'inscrit dans le programme de l'Agenda 21 de la commune et est subventionné par Bruxelles-Environnement.

Il vise l'installation d'une micro-ferme en vue de sensibiliser les enfants, les jeunes et les habitants du quartier, aux techniques de jardinage et d'élevage écologiques.

Cette ferme de quartier, dont les installations ont débuté en juin, est une infrastructure de pro-

duction alimentaire composée de bacs potagers, d'une ruche, d'un compost, d'un poulailler, d'une haie de petits fruits et de vignes.

La participation de Wolu-Services et Wolu-Jeunes à la ferme urbaine s'intégrera au volet pédagogique des écoles de devoirs et au projet de développement communautaire de la cohésion sociale.

Les enfants qui y seront accueillis pourront travailler dans le potager, s'occuper des poules ou des abeilles sous les conseils avisés d'animateurs.

Activités prévues

- Découvrir la nature et l'agriculture urbaine, de façon ludique et didactique lors de stages liés aux différents cycles de la nature, au fil des saisons : de la graine au fruit, les abeilles et les fleurs, la production alimentaire, les interrelations dans la nature, la valorisation des déchets alimentaires par les poules, le compostage de ceux-ci,...
- Construire certaines infrastructures de la ferme, participer aux plantations et à la culture.

Sa réalisation est un partenariat des échevinats de la Jeunesse (Eric Bott), de l'Environnement (Gregory Matgen) et des services Nature, développement durable et jeunesse. Cet outil pédagogique sera piloté par l'ASBL Wolu-Services (projet de cohésion sociale). ●

Vous êtes tous cordialement
conviés à son inauguration
le dimanche 18 septembre
à midi
Rue Théodore Decuyper
entre le 274 et 276

(extrait Wolu Info septembre 2016)

II. INSTALLATION DE LA FERME- ASPECTS TECHNIQUES

Au mois de mars, le terrain a été nettoyé, rafraîchi par des équipes d'ouvriers communaux et en partie, nivelé. Le terrain de +/-1500 m2 était en friche et jonché de tôles, clôtures et autres dépôts clandestins. De petits cabanons en ruine ont également dû être abattus.



(photos du terrain peu avant son réaménagement)

La partie basse du terrain est dédiée à du maraîchage mais en occupation individuelle.



(photos des parcelles potagères individuelles)

Une unique parcelle potagère située au beau milieu du terrain destiné à accueillir les espaces collectifs du projet de ferme, a été résiliée par le collège communal en vue de rendre l'espace totalement libre d'accès et cohérent avec l'esprit de collectivité.

Les travaux d'installation de la ferme ont démarré en juillet 2016, suite à l'approbation du budget communal extraordinaire par l'autorité de tutelle.

Une seule offre de prix a été remise pour les travaux d'installation de la ferme. Cette offre dépassait de loin le prix estimé de sorte que le marché a dû être relancé et revu à la baisse en termes d'exigences quant aux aménagements à faire et au mobilier à installer (suppression des tables de pique-nique et de l'auvent).

Pour 10.000€ (TVAC), la commune a pu commander l'exécution des travaux suivants:

- fourniture et mise en place d'une clôture électrifiée pour le poulailler
- fourniture, pose et raccordement d'un électrificateur solaire
- fourniture et placement d'un brise vue occultant sur clôture heras
- fourniture et placement d'une porte heras et sécurisation avec cadenas
- fourniture et mise en place de 12 bacs potagers en bois
- fourniture et pose d'une toilette sèche
- fourniture de palettes de récupération remises en état pour des bacs à compost



(photos du réaménagement)

Pour 2000€ (exonération de la tva), la commune a commandé du matériel d'apiculture et de miellerie (2 ruches dont une avec un cadre témoin permettant d'observer les abeilles).

Pour un coût de 6000€ (TVAC), des clôtures en châtaigner ont également été commandées et placées fin août pour délimiter le terrain et dissuader des intrusions. Les potagistes en contre-bas ont gardé néanmoins l'accès au terrain grâce également au placement d'un petit portillon.



Une serre (à réhabiliter) et un cabanon déjà en place au moment du réaménagement ont été maintenus. Le cabanon sert pour l'entreposage des outils des enfants.



La commune a pris en charge l'achat d'outils de jardinage pour petits et grands, tonneau de récupération de pluie et plantations diverses (semences, haies de fruitiers, fruitiers) ainsi que l'achat des poules et de leur nourriture. Le poulailler a été donné par un collègue jardinier amateur.

La commune a également accordé à l'asbl Apis Bruoc Sella- partenaire désigné pour gérer la ruche- un subside de 1500€ pour 2016 afin de venir en support de leur travail quotidien d'animations autour des abeilles et de la biodiversité (ils étaient notamment présents à titre gracieux, lors de l'inauguration).

III. INSTALLATION DE LA FERME- ASPECTS PÉDAGOGIQUES

La ferme de quartier a accueilli ses premiers groupes d'enfants (6 à 12 ans regroupés par groupe de 15) lors de trois semaines de stage organisés par l'asbl JJJY durant les mois de juillet et d'août.

Les jeunes ont ainsi pris part très vite après l'aménagement opéré durant la première quinzaine de juillet, à la mise en place des premières cultures potagères et la découverte des abeilles.



Les opérateurs

Ces stages ont été souhaités par Wolu Jeunes (service communal de la jeunesse) et commandés par l'asbl JJJY qui a désigné l'asbl Apis Bruoc Sella pour l'aider dans cette première offre d'animations autour du potager et de l'abeille pour un public jeune. L'asbl JJJY n'est pas communale mais elle collabore depuis de nombreuses années avec la commune, notamment avec Wolu Jeunes.

Un jardinier communal appartenant au service 'jardins publics' a également été 'redirigé'. Son profil de fonction a été changé pour venir en support de l'entretien et surtout de l'animation de la ferme. La commune a donc accepté la création d'un nouveau profil de fonction dans son cadre : celui « d'animateur nature ». Cela renforce le 'caractère' durable du projet. Ce jardinier encadre avec les animateurs de Wolu Jeunes, les moments de rencontres et de découvertes des jeunes au potager.

A titre formatif, les animateurs de Wolu jeunes et lui-même ont été autorisés par la commune à suivre et observer les animations proposées par Apis Bruoc Sella durant les stages des congés scolaires d'été, en vue de pouvoir en dispenser à leur tour.

A moyen terme, le jardinier devrait conserver un rôle d'animateur visant plutôt le public adulte tandis que le public jeune continuerait d'être pris en charge par Wolu Jeunes.

Wolu Jeunes travaille depuis de nombreuses années également avec Wolu Services (asbl indépendante de la commune). Wolu Services assure l'accueil des enfants durant les activités de l'école des devoirs, des activités para-scolaires et des stages organisés durant les vacances scolaires. Celle du quartier Hof -ten- Berg se situe à quelques dizaines de mètres de la ferme de quartier.

Écoles des devoirs: qui sommes-nous?

Année après année, les écoles de devoirs, encadrées par Wolu-Services et Wolu Jeunes, trouvent leur spécificité comme lieux de rencontres et d'échanges implantés dans plusieurs quartiers de logements sociaux. Les enfants y sont accueillis sans distinction idéologique, philosophique, religieuse ou raciale. En s'efforçant d'avoir toujours, vis-à-vis d'eux, une approche bienveillante et un regard positif, nos équipes de bénévoles, d'animateurs et d'assistants sociaux se donnent pour objectifs de les épauler, de renforcer leur confiance en leurs possibilités d'apprendre, de les rendre plus autonomes, de les responsabiliser, de leur permettre d'acquérir des capacités d'organisation afin qu'ils puissent s'investir dans un projet et terminer ce qu'ils ont entamé.

Outre le soutien scolaire, nos missions visent aussi à développer la créativité des jeunes participants et à valoriser la solidarité. Nos différentes structures ne sont pas seulement des endroits où l'on fait ses devoirs mais sont devenues de véritables

«espaces-temps» dans lesquels sont proposées des activités éducatives, pédagogiques, sociales et culturelles variées, encadrées et ajustées aux besoins et aux intérêts des enfants et jeunes adolescents. Chacun d'entre eux y trouve une sphère propice pour développer ses potentialités et sa capacité à appréhender son environnement tandis que la participation au milieu de vie y est constamment stimulée.



→ **INFOS**

0472.34.10.91 – isabelleboniver@hotmail.com

(extrait du Wolu Info de novembre 2016)

Un partenariat est en cours entre la commune et l'asbl Wolu Services en vue de céder la gestion du site à cette dernière, sous la supervision d'un **comité de gestion mixte: commune/asbl Wolu Services**.

Wolu Services a par ailleurs introduit auprès du gouvernement bruxellois, un dossier visant à être reconnue dès 2017: asbl de cohésion sociale. Au coeur de son projet de cohésion sociale, la ferme figure parmi les lieux sources de rencontres et d'apprentissage.

Le comité de gestion créé au mois d'octobre, s'est réuni à deux reprises.

Il mobilise des fonctionnaires **des services communaux : jeunesse, jardins publics (nature), développement durable** ainsi que **la représentante de Wolu Services**.

En attendant la définition d'une programmation à plus long terme (sujette aux accords régionaux), une planification sur le dernier trimestre a été discutée afin de maintenir une série d'animations pour les jeunes du quartier et leur famille :

- stages de Toussaint : activités avec les potirons du potager (soupe, citrouille découpée façon Halloween et création de bougies avec une base de cire d'abeilles)



- commémoration du 11 novembre avec les jeunes du quartier et d'anciens combattants : distribution de soupes confectionnées en partie avec les légumes du jardin

- stages de Noël (en préparation): plantation du verger avec les enfants ; vente de bougies réalisées avec la cire d'abeille pour le marché de Noël ; activités autour du chicon (plantation en balcon) ; décorations vertes avec branchages (récupérés par le service des jardins publics)

Pour 2017, en fonction des sources de financement et des missions de services rendues possibles, il sera discuté de :

- l'élaboration d'une charte détaillant les objectifs du lieu et l'encadrement à respecter si des partenariats venaient à être contractés avec des tiers ;

- l'élaboration d'un programme d'animations pour les enfants: stages de carnaval, pâques , été, toussaint et Noël, activités parascolaires et lors de l'école des devoirs ;

- la programmation d'animations grand public lors de la semaine sans pesticides, la semaine cultivons en ville et d'autres journées événementielles (fête de quartier, des récoltes, journée sans voiture, etc.).

La commune s'associera certainement dans ce cadre à l'offre récente d'ateliers en agriculture urbaine proposée par Bruxelles Environnement dès 2017.

Une diversité d'animations et d'approches peut en réalité être proposée. En voici un aperçu :

- Animations sur le jardinage écologique
 - La gestion des semis et plantations
 - La gestion régulière du jardin selon des principes écologiques
 - Gestion du compost
 - Gestion de l'eau
 - Récolte
- Animations sur les abeilles :
 - Les abeilles
 - L'apiculture
 - Le miel
 - La pollinisation
- Animations sur les poules :
 - Les poules
 - Les œufs
- Animations sur l'alimentation durable :
 - Les semences
 - La diversité cultivée
 - Saisonnalité
 - Zéro-pesticide
- Animations biodiversité urbaine :
 - Observation et accueil des insectes pollinisateurs (construction nichoirs)
 - Observation et accueil de la faune auxiliaire (construction nichoirs)
 - Observation et accueil de la faune et la flore urbaine
- Animations cuisine :
 - Conservation des légumes
 - Jus de fruits et confitures
 - Cuisine de saison

IV. JUSTIFICATION DE LA SUBVENTION DE 25.000€

Total des dépenses réalisées par la commune sur l'année 2016: 30 590€

Répartition :

1) volet technique : 18 860€€

2) volet pédagogique : 11 730€

Détails du budget consacré pour le volet installation technique :

18.860€ dont 10 000€ d'installations techniques, 2000€ de ruches, 6000€ de clôtures et 860€ de frais d'outillage et de plantations.

Dans ce budget total, les frais de personnel pour le nettoyage et le nivellement du terrain réalisé par le personnel communal ne sont pas pris en compte. La subvention de 1500€ de la commune vis-à-vis du partenaire Apis Bruoc Sella n'est également pas prise en compte.

Détail du budget consacré pour le volet encadrement animation-formation:

11 730€ de charges salariales réparties entre les services communaux jeunesse et jardins publics

Dans ce budget total, les frais de personnel pour le volet pilotage (comité de gestion) ne sont pas pris en compte.

1) Service de la Jeunesse :

Laura HENRARD - animation (18/09, 15/10/2016)	13h30	161,40 €
Laura HENRARD - formation (18/07,19/07,20/07 et 22/07/2016)30u00		358,67 €
Dominique DELCROIX - animation (18/09, 15/10/2016)	13h30	192,16 €
Dominique DELCROIX - formation (18/07,19/07,20/07 & 22/07/2016)30u00		427,02 €
Xavier DOPERÉ - animation (18/09, 15/10/2016)	13h30	229,47 €
Xavier DOPERÉ - formation (18/07,19/07,20/07 et 22/07/2016)	30u00	509,94 €
Xavier DOPERÉ - entretien régulier (2h/semaine)	24h00	407,95 €
Christophe LIBERT - animation (18/09, 15/10/2016)	13h30	229,47 €
Christophe LIBERT - formation (18/07,19/07,20/07 et 22/07/2016)	30u00	509,94 €
Lionel de FROIDMONT - animation (18/09, 15/10/2016)	13h30	161,40 €
Lionel de FROIDMONT formation (18/07,19/07,20/07 et 22/07/2016)30u00		358,67 €

Au total, jusque 24/11/2016 : 3540€ (plus exactement 3.546,09€)

2) Service Jardins publics :

Jardinier animateur nature : **8280€** (8286,53€ plus exactement)
occupé 2 jours/semaine depuis juillet 2016 soit 40% du temps de travail:
(salaire mensuel brut : 3452,72€ => 3450€ *6 mois 2016*40% = 8280€)

V. CONCLUSION

La contraction d'un nouveau profil de fonction interne au cadre communal (jardinier animateur nature) et la conclusion d'un partenariat mixte commune/ asbl locale (Wolu Services) inscrite dans un projet de cohésion sociale promettent d'inscrire durablement les finalités du projet.

Les perspectives 2017 sont d'ores et déjà alléchantes et il est certain que de nouveaux horizons verront le jour à moyen terme avec de nouvelles collaborations possibles telles qu'une collaboration avec les deux écoles non communales voisines, les écoles communales, d'autres antennes de quartier voisins, etc.

VI. ANNEXES (RAPPORTS COLLÈGE ; CONSEIL; OFFRES DE PRIX ; FACTURES ; DÉCOMPTES SALAIRES)

- Décomptes travaux d'aménagement
- Décomptes achat matériel d'apiculture
- Décomptes clôtures
- Décomptes achat outillages
- Décomptes achat plantations
- Subvention à l'asbl Apis Bruoc Sella
- Fiche de salaire jardinier animateur nature
- Tableau récapitulatif des dépenses